

LISTE N° 2 – SIT HOSPITALIER

EXPÉRIENCE, DÉTERMINATION, DÉFENSE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

LE SIT-HOSPITALIER PRÉSENTE TROIS CANDIDATURES POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU PERSONNEL ET PROMOUVOIR LA QUALITÉ DES PRESTATIONS.



XAVIER LALANNE

TECHNICIEN SUPPORT ASSISTANCE

« Je crois au respect et à la reconnaissance sur le lieu de travail. Des valeurs garanties d'un contexte professionnel sain, stable et enrichissant ».

Postier dès 1997, puis technicien support assistance à la Direction des Services Informatiques depuis 17 ans, il rejoint le comité SIT hospitalier en 2013.

Actif au sein des commissions santé sécurité au travail et du Statut, délégué CPEG, élu représentant du personnel au Conseil d'administration des HUG, il se bat pour la promotion de la santé publique et contre toute forme de privatisation.

SOPHIE GRANDI

TRM

« Je me bats pour la transparence et la diffusion de l'information. La participation du personnel de terrain doit être assurée ».

Technicienne en radiologie médicale, elle siège et milite au sein du comité de gestion de son département depuis plus de 20 ans. Farouchement opposée à toute forme d'injustice, elle dénonce les dysfonctionnements et se bat pour faire appliquer les règles en vigueur.

Elle représente le personnel au sein de la commission santé sécurité au travail et de la commission paritaire du Statut des HUG et siège à la CPEG comme déléguée.

LAURENCE SCHNEIDER HARDY

INFIRMIÈRE

« Reclassement professionnel, mesures de protection de la santé et formation sont des domaines que je défends au quotidien ».

Infirmière de terrain pendant plus de 15 ans dans de nombreux domaines, elle est responsable assurance qualité et logistique depuis 10 ans.

Sa connaissance du milieu hospitalier et son engagement la font rejoindre les rangs syndicaux pour défendre les droits du personnel. Depuis plus d'une année, elle milite au sein du Cartel intersyndical pour promouvoir une politique de santé publique garantissant de bonnes conditions de travail et la qualité des prestations.



syndicat
interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

16, rue des Chaudronniers
cp 3287, 1211 Genève 3

t +41 22 818 03 00
sit@sit-syndicat.ch
sit-syndicat.ch

QUI PEUT VOTER

Tout le personnel, suisse, immigré ou frontalier nommé ou ayant accompli sa période probatoire au 31 décembre 2017.
Les personnes avec un contrat à durée indéterminée.

VOTEZ RAPIDEMENT

Envoyez par la poste votre enveloppe qui doit arriver aux HUG pour le 10 septembre 2018 dernier délai.

Elections de 3 représentant-e-s du personnel au conseil d'administration des HUG

PLUSIEURS SYNDICATS SONT ACTIFS AU SEIN DES HUG, EN CHOISSANT LA LISTE N°2 PRÉSENTÉE PAR LE SIT, VOUS VOTEZ :

POUR

- **La défense des conditions de travail, le respect des droits du personnel et la promotion des prestations de qualité.**
La qualité des soins et la sécurité des patients sont au cœur de tous les débats. Des critères bien définis, comme la maîtrise des infections nosocomiales, la prodigation de soins respectueux de la personne ou la réduction du temps d'attente permettent de les mesurer. Or, pour garantir ces principes fondamentaux, il est nécessaire d'adapter, notamment, les effectifs à l'augmentation des besoins de la population et d'implanter une forme d'organisation du travail qui respecte les exigences légales en matière de durée du temps de travail et de repos.
- **L'instauration d'une vraie politique de reclassement pour raison de santé.**
Les accidents non-professionnels et les absences de longue durée sont en augmentation. Avec un taux d'absence global de 8,52% et un personnel vieillissant dont le 35% a plus de 50 ans, il devient urgent de renforcer tant les mesures de prévention des risques psychosociaux que celles permettant d'alléger le travail.
- **Le renforcement du dispositif de formation.**
L'encadrement du personnel en formation ou nouvellement engagé et un dispositif de formation continue riche sont fondamentaux pour soutenir la motivation d'un personnel engagé dans un secteur professionnel très exigeant.

CONTRE

- **La privatisation de la mission publique.**
Concurrence, flexibilité, compétitivité sont des conditions que les assureurs et les partis de droite ont réussi à imposer aux hôpitaux publics sous prétexte de faire baisser les coûts de la santé. Avec le recours intensif à du personnel intérimaire et le projet d'ouvrir un centre de chirurgie ambulatoire avec des partenaires privés, les HUG faillissent à leur mission. Le personnel hospitalier délivre des prestations de qualité dans des conditions toujours plus difficiles. Il a droit à la stabilité, sécurité, transparence et égalité de traitement qu'offre un statut public.
- **Le salaire au mérite.** Les tentatives pour faire baisser le coût de la masse salariale sont multiples et répétées. Si le projet SCORE est le plus connu, le dernier né SABA est plus surnois. Le premier modifie la politique salariale de l'Etat. Il donne un chèque en blanc aux institutions qui pourraient, si le projet de loi passe, fixer les salaires selon des critères opaques et secrets. Le second est le nouvel outil d'évaluation et développement des compétences nouvellement implanté aux HUG. Il offre les moyens opérationnels de le faire. Ce nouvel outil, mis en place dans l'espace carrière, utilise le même référentiel secret et verrouillé par la société GFO pour sanctionner le personnel en matière de compétences personnelles et sociales. Pour faire des économies, en cas de mauvaise évaluation, la baisse salariale est l'étape précédant un licenciement pour insuffisance de prestation.

Votez et faites voter la liste n° 2 SIT-hospitalier